



Luxembourg, le 11/03/2022

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Vu le règlement (UE) No 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ;

Vu la loi modifiée du 4 septembre 2015 relative aux produits biocides ;

Conformément à l'article 34 (MRp) du règlement précité ;

Vu la procédure d'autorisation BC-QW045855-96 du 12/12/2018 dans l'Etat membre de référence France, portant autorisation de mise sur le marché de la famille de produits biocides dénommée «Oxena family» ;

Conformément au rapport d'évaluation et au résumé des caractéristiques de la famille de produits biocides y relatifs ;

Vu la demande de reconnaissance mutuelle présentée le 12/12/2018 par LABORATOIRE OXENA, rue Marc Seguin, Zi la Motte Sud, 26800 Portes les Valence, France tendant à obtenir l'autorisation de mise sur le marché pour la famille de produits biocides dénommée «Oxena family» ;

Vu la procédure de reconnaissance mutuelle BC-KQ045860-23 ;

Arrête :

Art. 1^{er} – En application de l'article 19, paragraphes (1) à (4), du Règlement (EU) No 528/2012, l'autorisation de la famille de produits biocides «**Oxena family**» est accordée conformément au dossier produit à l'appui de la demande de reconnaissance mutuelle. Le dossier de demande fait partie intégrante de la présente autorisation.

L'autorisation porte le N° **30/22/L-M00-000** (R4BP asset LU-0027863-0000) et couvre la mise sur le marché de la famille de produits biocides :

Oxena family

Art.2 – Conformément à l'article 17 du règlement 528/2012, la période de validité de l'autorisation N° **30/22/L-M00-000** prend fin le **16/02/2032**.

Art.3 – La mise sur le marché et l'utilisation des produits sont soumises aux conditions et restrictions énoncées par le résumé des caractéristiques du produit annexé.

La classification, l'étiquetage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent répondre aux exigences de l'article 69 du règlement 528/2012¹. Les langues officielles éligibles sont les langues allemande ou française. L'étiquetage, l'emballage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent en particulier porter les mentions figurant à l'annexe, qui fait partie intégrante de la présente autorisation.

¹ Règlement (UE) No 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

Art.4 – Le dossier de demande doit être complété par la soumission d'études complémentaires, postérieures à l'autorisation, conformément aux conditions énoncées, le cas échéant, par l'Etat membre de référence.

Le détenteur de l'autorisation doit fournir la preuve que les susdites données, requises par l'Etat membre de référence, ont été introduites dans les délais prédéfinis et doit informer l'autorité compétente luxembourgeoise du résultat de l'évaluation de ces données.

Art.5 – En vertu de l'article 52 du Règlement (EU) 528/2012, les stocks restants de produits biocides dont les conditions de mise sur le marché sont modifiées par la présente autorisation ne peuvent plus être mis à disposition sur le marché 180 jours après la date de la présente autorisation.

Leur utilisation est interdite 360 jours après la date de la présente autorisation.

Art.6 – Une demande de renouvellement d'une autorisation doit être présentée auprès de l'autorité compétente au moins 550 jours avant l'expiration de l'autorisation.

Art.7 – Le titulaire de l'autorisation effectue préalablement à la mise à disposition du produit sur le marché la déclaration des données pertinentes au Centre Antipoisons², conformément aux instructions jointes en annexe.

Les appelants à partir du Luxembourg peuvent joindre le Centre Antipoisons 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sous le numéro de téléphone (+352) 8002 5500. Ce numéro doit normalement aussi apparaître sous la section 1.4 «Numéro de téléphone d'appel d'urgence» de la fiche de données de sécurité du produit.

Art.8 – L'autorisation pourra être retirée en cas de non-respect des dispositions de la présente autorisation. Les conditions afférentes à la présente autorisation pourraient être changées suivant les conclusions relatives aux études requises.

Informations :

- Depuis le 1^{er} septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement UE n° 528/2012.
- En vertu de la loi du 4 septembre 2015, une obligation d'enregistrement s'applique **aux vendeurs de produits biocides dont l'usage est réservé à l'utilisateur professionnel**. Cette obligation s'applique aussi bien aux vendeurs de produits biocides sis au Luxembourg, qu'aux vendeurs étrangers qui vendent de tels produits biocides directement à l'utilisateur final luxembourgeois à partir de l'étranger.

La déclaration peut être introduite moyennant un formulaire disponible sur simple demande à l'adresse : biocides@aev.etat.lu. Toutes questions peuvent également être adressées à cette adresse e-mail. Le titulaire d'autorisation est prié de diffuser la présente information en aval de sa chaîne de distribution.

² Selon l'article 73 du règlement (UE) No 528/2012, l'article 45 du règlement (CE) N° 1272/2008 s'applique aux produits qui tombent sous l'égide du règlement (UE) No 528/2012. Au Luxembourg, la mise en œuvre du susdit article 45 est une compétence du Ministère de la Santé. Ce dernier a confié l'exécution des tâches découlant de l'article 45 au *Centre Antipoisons de Bruxelles* par le biais d'une convention.

La présente décision est susceptible d'un **recours en réformation devant le tribunal administratif**. Le délai de recours est de 40 jours à partir de la notification de la présente décision. Le recours est à former par requête signée d'un avocat à la Cour (inscrit à la liste I ou V des tableaux dressés par le conseil de l'Ordre des avocats).

Dans le même délai, vous pouvez adresser un **recours gracieux** par écrit à la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable**. Dans ce cas, le délai pour introduire le recours en réformation devant le tribunal administratif est suspendu. Si dans les 3 mois à compter de l'introduction du recours gracieux une nouvelle décision intervient ou si aucune décision n'intervient, un nouveau délai de 40 jours pour introduire le recours en réformation devant le tribunal administratif commence à courir.

Vous pouvez également introduire une **réclamation auprès du Médiateur - Ombudsman**. Veuillez noter que cette réclamation n'interrompt ni ne suspend les délais légaux des recours gracieux et contentieux. Le Médiateur - Ombudsman ne peut pas modifier la décision prise, mais peut intervenir auprès de l'autorité compétente afin d'essayer de trouver un arrangement.

Pour plus d'informations concernant vos droits en matière de recours, il vous est loisible de consulter la rubrique « Recours contre un acte administratif » sur le site ci-après : <https://guichet.public.lu/fr.html>

Pour la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable



Joëlle WELFRING

directrice-adjointe de l'Administration de l'environnement

Annexe(s) :

- 1) résumé des caractéristiques d'une famille de produits biocides
- 2) instructions pour la déclaration auprès du centre Antipoisons



Annexe à l'autorisation N° 30/22/L-M00-000

- VERSION DU 11/03/2022 -

RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

Nom de la famille : Oxena family

Type de produit(s) : 2, 4

N° d'autorisation : 30/22/L-M00-000

R4BP Asset number : LU-0027863-0000

1. Informations administratives	9
1.1. Nom de la famille de produits.....	9
1.2. Type(s) de produit.....	9
1.3. Détenteur de l'autorisation	9
1.4. Fabricant(s) du produit.....	9
1.5. Fabricant(s) de la substance active.....	9
2. Composition et formulation de la famille de produits	10
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de produits.....	10
2.2. Type(s) de formulation	10
PARTIE 2 – NIVEAU D'INFORMATIONS 2 – META-RCP	11
1. Informations administratives Meta-RCP 01	11
1.1. Identifiant du Meta-RCP.....	11
1.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification	11
1.3. Type(s) de produit.....	11
2. Composition du Meta-RCP	11
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP.	11
2.2. Type de formulation	11
3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	11
4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01	12
4.1. Descriptions de l'utilisation N° 1.....	12
4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	13
4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	13
4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	14
4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	14
4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	14
4.2. Descriptions de l'utilisation N° 2.....	14
4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2	15

4.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2	15
4.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	15
4.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	16
4.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	16
4.3. Descriptions de l'utilisation N° 3	16
4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3	17
4.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3	17
4.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	17
4.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	17
4.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	17
5. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01	17
5.1. Consignes d'utilisation	17
5.2. Mesures de gestion des risques	17
5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	18
5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	18
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	18
6. Autres informations	18
7. Informations administratives Meta-RCP 02	19
7.1. Identifiant du Meta-RCP	19
7.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification	19
7.3. Type(s) de produit	19
8. Composition du Meta-RCP	19
8.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP	19
8.2. Type de formulation	19
9. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	19
10. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 02	20
10.1. Descriptions de l'utilisation N° 1	20
10.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	21
10.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	21
10.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	21
10.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	22
10.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	22
10.2. Descriptions de l'utilisation N° 2	22
10.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2	23

10.2.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2.....	23
10.2.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	23
10.2.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	23
10.2.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	23
10.3.	Descriptions de l'utilisation N° 3.....	23
10.3.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3	24
10.3.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3.....	24
10.3.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	25
10.3.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	25
10.3.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	25
10.4.	Descriptions de l'utilisation N° 4.....	25
10.4.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 4	26
10.4.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 4.....	26
10.4.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 4: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	26
10.4.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 4: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	26
10.4.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 4: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	26
10.5.	Descriptions de l'utilisation N° 5.....	26
10.5.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 5	27
10.5.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 5.....	27
10.5.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 5: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	28
10.5.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 5: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	28
10.5.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 5: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	28
10.6.	Descriptions de l'utilisation N° 6.....	28
10.6.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 6	29
10.6.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 6.....	29
10.6.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 6: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	29
10.6.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 6: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	29
10.6.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 6: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	29

10.7. Descriptions de l'utilisation N° 7.....	29
10.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 7	30
10.7.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 7	30
10.7.3. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	30
10.7.4. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	30
10.7.5. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	30
10.8. Descriptions de l'utilisation N° 8.....	31
10.8.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 8	31
10.8.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 8.....	31
10.8.3. Si spécifique à l'utilisation N° 8: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	32
10.8.4. Si spécifique à l'utilisation N° 8: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	32
10.8.5. Si spécifique à l'utilisation N° 8: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	32
11. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 02	32
11.1. Consignes d'utilisation	32
11.2. Mesures de gestion des risques	32
11.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	32
11.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	33
11.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	33
12. Autres informations.....	33
13. Informations administratives Meta-RCP 03.....	33
13.1. Identifiant du Meta-RCP.....	33
13.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification	33
13.3. Type(s) de produit.....	33
14. Composition du Meta-RCP	34
14.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP	34
14.2. Type de formulation	34
15. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	34
16. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 03	35
16.1. Descriptions de l'utilisation N° 1	35
16.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	36
16.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	36
16.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	36
16.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	36
16.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	36

16.2. Descriptions de l'utilisation N° 2.....	36
16.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2.....	37
16.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2.....	37
16.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	38
16.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	38
16.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	38
16.3. Descriptions de l'utilisation N° 3.....	38
16.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3.....	39
16.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3.....	39
16.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	39
16.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	40
16.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	40
16.4. Descriptions de l'utilisation N° 4.....	40
16.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 4.....	41
16.4.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 4.....	41
16.4.3. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	41
16.4.4. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	41
16.4.5. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	41
16.5. Descriptions de l'utilisation N° 5.....	41
16.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 5.....	42
16.5.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 5.....	42
16.5.3. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	43
16.5.4. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	43
16.5.5. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	43
16.6. Descriptions de l'utilisation N° 6.....	43
16.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 6.....	44
16.6.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 6.....	44
16.6.3. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	44
16.6.4. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	44

16.6.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 6: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	44.
16.7.	Descriptions de l'utilisation N° 7	44
16.7.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 7	45
16.7.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 7	45
16.7.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 7: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	45
16.7.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 7: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	45
16.7.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 7: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	46
17.	Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 03	46
17.1.	Consignes d'utilisation	46
17.2.	Mesures de gestion des risques	46
17.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	46
17.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	46
17.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	47
18.	Autres informations	47
19.	Informations administratives Meta-RCP 04.....	47
19.1.	Identifiant du Meta-RCP.....	47
19.2.	Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification	47
19.3.	Type(s) de produit.....	47
20.	Composition du Meta-RCP	47
20.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP.	47
20.2.	Type de formulation	48
21.	Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	48
22.	Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 04	48
22.1.	Descriptions de l'utilisation N° 1	48
22.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	49
22.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	50
22.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	50
22.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	50
22.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	50
22.2.	Descriptions de l'utilisation N° 2	50
22.2.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2	51
22.2.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2	51
22.2.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	51
22.2.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	51

22.2.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	51
22.3.	Descriptions de l'utilisation N° 3.....	51
22.3.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3.....	52
22.3.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3.....	52
22.3.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	53
22.3.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	53
22.3.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	53
23.	Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 04.....	53
23.1.	Consignes d'utilisation.....	53
23.2.	Mesures de gestion des risques.....	53
23.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	53
23.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	54
23.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	54
24.	Autres informations.....	54
25.	Informations administratives Meta-RCP 06.....	54
25.1.	Identifiant du Meta-RCP.....	54
25.2.	Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification.....	54
25.3.	Type(s) de produit.....	54
26.	Composition du Meta-RCP.....	55
26.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP.....	55
26.2.	Type de formulation.....	55
27.	Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP.....	55
28.	Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 06.....	56
28.1.	Descriptions de l'utilisation N° 1.....	56
28.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1.....	57
28.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1.....	57
28.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	57
28.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage.....	57
28.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales.....	57
28.2.	Descriptions de l'utilisation N° 2.....	57
28.2.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2.....	58
28.2.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2.....	58
28.2.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement.....	59
28.2.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination, sans danger du produit et de son emballage.....	59

28.2.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	59
28.3.	Descriptions de l'utilisation N° 3.....	59
28.3.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3	60
28.3.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3	60
28.3.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	60
28.3.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	60
28.3.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	60
29.	Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 06	60
29.1.	Consignes d'utilisation	60
29.2.	Mesures de gestion des risques	60
29.3.	Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	61
29.4.	Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage	61
29.5.	Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales	61
30.	Autres informations	61
PARTIE 3 – NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP.....		62
1.	Nom commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels	62

PARTIE 1 – NIVEAU D'INFORMATIONS 1

1. Informations administratives

1.1. Nom de la famille de produits

Oxena family

1.2. Type(s) de produit

Type de produit(s)	2, 4
--------------------	------

1.3. Détenteur de l' autorisation

Nom et adresse du détenteur	LABORATOIRE OXENA, rue Marc Seguin, Zi la Motte Sud, 26800 Portes les Valence, France
Numéro d'autorisation	30/22/L-M00-000
R4BP Asset number	LU-0027863-0000
Date de l'autorisation	11/03/2022
Date d'expiration de l'autorisation	16/02/2032

1.4. Fabricant(s) du produit

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	LABORATOIRE OXENA rue Marc Seguin, Zi la Motte Sud 26800 Portes les Valence France
Adresse(s) du site de production	LABORATOIRE OXENA rue Marc Seguin, Zi la Motte Sud 26800 Portes les Valence France

1.5. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (CAS: 7681-52-9)
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	KEM ONE Immeuble Le Quadrille, 19 rue Jacqueline Auriol 69008 Lyon France
Adresse(s) du site de production	1. KEM ONE, Usine de Lavéra Ecopolis Lavera Sud, BP3 F-13117 Lavera Cedex France 2. KEM ONE, Usine de Saint Fons Quai Louis Aulagne, CS70035 F-69191 Saint Fons Cedex

	France
Substance active	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (CAS: 7681-52-9)
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Inovyn Chlorvinyls limited (UK) South Parade WA7 4JE Runcorn Grande-Bretagne
Adresse(s) du site de production	INOVYN FRANCE SAS 2, avenue de la république F-CS 10001 Cedex Tavaux France
Substance active	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium (CAS: 7681-52-9)
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	ARKEMA France 420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex France
Adresse(s) du site de production	ARKEMA, USINE DE JARRIE Route Nationale 85 38560 Jarrie France

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de produits

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.2-12.5 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-6.14 % m/m

2.2. Type(s) de formulation

Concentré soluble, liquide, à base d'eau



PARTIE 2 – NIVEAU D'INFORMATIONS 2 – META-RCP

1. Informations administratives Meta-RCP 01

1.1. Identifiant du Meta-RCP

Oxena family-META1

1.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

30/22/L-M01-000

1.3. Type(s) de produit

4

2. Composition du Meta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	5-6.3 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) -alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	6-6.14 % m/m

2.2. Type de formulation

Concentré soluble, liquide, à base d'eau

3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H290 - Peut être corrosif pour les métaux. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence	H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

	<p>EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 - Recueillir le produit répandu. P405 - Garder sous clef. P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation nationale (centre de recyclage).</p>
Note	/

4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01

4.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection de surfaces dures en contact avec la nourriture

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection de surfaces dures (par ex. sols, murs, mobilier, appareils) Utilisateur professionnel et industriel
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur

Méthode d'application	Pulvérisation (uniquement avec pulvérisateur à gachette), essuyage (avec une serpillière), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	Temps de contact: 15 min En condition de propreté: Bactéries/ levures (obligatoire): 573 mg/L* Bactéries/ levures + champignons (optionnel): 2144 mg/L* En condition de saleté: Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons: 4287 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel et industriel
Emballage(s)	°Bidons en PEHD (5, 10, 20, 25, 30 L) °Bouteille en PEHD (5 L) °Fûts en PEHD (5, 10, 20, 30, 60, 200 L) °IBC en PEHD (1000 L)

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.

4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

Pour l'application avec un pulvérisateur à gâchette puis un rinçage, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériel à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes de protection contre les produits chimiques et uniquement pendant le traitement un équipement de protection respiratoire contre les aérosols.

Pour une application par serpillière/brossage puis rinçage à la serpillière :

- Porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques
- Une serpillière/brosse avec manche doit être utilisée pour appliquer la solution diluée afin d'éviter l'exposition au produit
- Ne pas plonger les mains dans la solution diluée.

Pour une application par essuyage puis rinçage :

- Porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques
- Verser la solution directement sur la surface et essuyer avec un chiffon.

Pour une application par versage puis rinçage :

- Porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques
- Eviter tout contact direct avec la solution à appliquer.

Pour les professionnels présents lors du traitement : Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisation à gâchette. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR et EPI que l'utilisateur professionnel.

Pour le grand public :

- Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisation à gâchette.
- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche
- Eviter la présence d'enfants pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Eviter la présence d'animaux pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.

4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

4.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection de surfaces dures en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux par Nettoyage En Place (NEP)

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces dures (par exemple, canalisations, tubes, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et cuves d'équipements de remplissage ou similaires) en contact avec des denrées alimentaires et d'aliments pour animaux par circulation (NEP) Utilisateur professionnel et industriel

Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose prescrite et fréquence d'application	Temps de contact: 15 min En condition de propreté: Bactéries/ levures (obligatoire): 500 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2144 mg/L* En condition de saleté (hors industries laitières): Bactéries/ levures (obligatoire) + champignons: 3779 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel et industriel
Emballage(s)	°Bidons en PEHD (5, 10, 20, 25, 30 L) °Bouteille en PEHD (5 L) °Fûts en PEHD (5, 10, 20, 30, 60, 200 L) °IBC en PEHD (1000 L)

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications dans les systèmes de production laitière et les salles de traite.

4.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

- Pour l'entretien des circuits fermés, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour l'entretien des pompes de dosage, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols.

4.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

4.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: Désinfection des surfaces internes des systèmes d'abreuvement

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces internes des systèmes d'abreuvement Utilisateur professionnel et industriel
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Versement
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 500 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + Levures (optionnel): 500 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2144 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 4287 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4287 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel et industriel
Emballage(s)	°Bidons en PEHD (5, 10, 20, 25, 30 L) °Bouteille en PEHD (5 L) °Fûts en PEHD (5, 10, 20, 30, 60, 200 L) °IBC en PEHD (1000 L)

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

/

4.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

- Pour l'entretien des circuits fermés, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour l'entretien des pompes de dosage, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols.

4.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

4.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

4.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

5. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01

5.1. Consignes d'utilisation

- Les produits ne doivent pas être utilisés avec des acides ou de l'ammoniac
- Respecter le mode d'emploi
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses

5.2. Mesures de gestion des risques

- Lors du mélange et du chargement du produit, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Rincer les surfaces après traitement.

5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

• **EN CAS D'INHALATION** : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Si des symptômes apparaissent : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

S'il n'y a pas de symptômes : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

• **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** : Immédiatement laver la peau abondamment à l'eau. Enlever ensuite les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Continuer à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

• **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

Information pour le personnel médical/médecin : Il faut également rincer les yeux à plusieurs reprises en allant chez le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11); des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

• **EN CAS D'INGESTION** : Immédiatement rincer la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

• Ne pas déverser les restes de produit sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes) ou dans les égouts.

• Eliminer les restes de produit, son emballage et tout autre déchet, selon la réglementation locale.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

• Durée de conservation : 5 mois.

• Protéger du gel.

• Protéger le produit des rayons du soleil.

• Ne pas conserver au-delà de 30°C.

6. Autres informations

• Produits moussants

• Le demandeur doit donner des indications sur l'application du produit (dilution, quantité appliquée sur les surfaces, etc.) sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité de celui-ci lors de son application.

• Le demandeur doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.

7. Informations administratives Meta-RCP 02

7.1. Identifiant du Meta-RCP

Oxena family-META2

7.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

30/22/L-M02-000

7.3. Type(s) de produit

2, 4

8. Composition du Meta-RCP

8.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	9.6-12.5 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) -alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

8.2. Type de formulation

Concentré soluble, liquide, à base d'eau

9. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H290 - Peut être corrosif pour les métaux. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

	<p>P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (où les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.</p> <p>P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P391 - Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405 - Garder sous clef.</p> <p>P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation nationale (centre de recyclage).</p>
Note	/

10. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 02

10.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des installations sanitaires

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur médical et non médical
Méthode d'application	Versement
Dose prescrite et fréquence d'application	Domaine non médical: En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 562 mg/L*, temps de contact: 5 min

	<p>Bactéries + levures (optionnel): 1513 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de saleté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 4540 mg/L*, temps de contact: 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel): 4540 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 6053 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Domaine médical:</p> <p>En condition de propreté:</p> <p>Temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries / Levures (obligatoire): 1513 mg/L*,</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	<p>°Bouteilles en PEHD (250 mL)</p> <p>°Bidons en PEHD (250 mL)</p> <p>°Bidons en PEHD (5, 10, 20, 30, 200 L)</p> <p>°Fûts en PEHD (2, 5, 10, 20, 30, 60 L)</p> <p>°IBC en PEHD (1000 L)</p>

10.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.
- Pour le secteur médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des patients et/ou du personnel médical et des surfaces fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

10.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

- Eviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

10.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

10.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection de surfaces dures (secteur non-médical)

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur non médical
Méthode d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 562 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1513 mg/L*; temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 4540 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 4540 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 6053 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (250 mL)

	<ul style="list-style-type: none"> °Bidons en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (5, 10, 20, 30, 200 L) °Fûts en PEHD (2, 5, 10, 20, 30, 60 L) °IBC en PEHD (1000 L)
--	---

10.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications dans des conditions propres.
- Laisser agir pendant au moins 5 à 15 minutes (selon l'organisme cible), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.

10.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

- Pour application et rinçage avec un pulvérisateur à pression préalable, porter un équipement de protection respiratoire contre les aérosols à minima APF4.
- Pour les professionnels présents lors du traitement : Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisation à pression préalable. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR que l'utilisateur professionnel.
- Pour le grand public : éviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisation à pression préalable.
- Eviter la présence d'animaux dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable.
- Éviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

10.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

10.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: Désinfection de surfaces dures (secteur médical)

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant,	/

description détaillée de l'utilisation autorisée	
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur médical
Méthode d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, broissage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (5, 10, 20, 30, 200 L) °Fûts en PEHD (2, 5, 10, 20, 30, 60 L) °IBC en PEHD (1000 L)

10.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes (selon l'organisme cible), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Pour le secteur médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des patients et/ou du personnel médical et des surfaces fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

10.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

- Pour application et rinçage avec un pulvérisateur à pression préalable, porter un équipement de protection respiratoire contre les aérosols à minima APF4.
- Pour les professionnels présents lors du traitement : Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisation à pression préalable. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR que l'utilisateur professionnel.
- Pour le grand public : Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant

le processus de désinfection par pulvérisation à pression préalable.

- Eviter la présence d'animaux dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable.
- Éviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

10.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

10.4. Descriptions de l'utilisation N° 4

Tableau 4: Désinfection d'appareils/matériels par immersion/trempage

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur non médical
Méthode d'application	Immersion / trempage
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 562 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1513 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 4540 mg/L*, temps de contact: 5 min

	Bactéries + levures (optionnel): 4540 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 6053 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (5, 10, 20, 30, 200 L) °Fûts en PEHD (2, 5, 10, 20, 30, 60 L) °IBC en PEHD (1000 L)

10.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 4

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

10.4.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 4

- Rincer les surfaces après traitement

10.4.3. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.4.4. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.4.5. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

10.5. Descriptions de l'utilisation N° 5

Tableau 5: Désinfection de surfaces dures en contact avec la nourriture

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection de surfaces dures (par ex. sols, murs, mobilier, appareils)
Organismes cibles	Bactéries

	Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	Temps de contact: 15 min En condition de propreté: Bactéries/ levures (obligatoire): 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L* En condition de saleté: Bactéries / levures (obligatoire): 4540 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 6053 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (5, 10, 20, 30, 200 L) °Fûts en PEHD (2, 5, 10, 20, 30, 60 L) °IBC en PEHD (1000 L)

10.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 5

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.

10.5.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 5

- Pour application et rinçage avec un pulvérisateur à pression préalable, porter un équipement de protection respiratoire contre les aérosols à minima APF4.
- Pour les professionnels présents lors du traitement : Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisation à pression préalable. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR que l'utilisateur professionnel.
- Pour le grand public : Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisation à pression préalable.
- Eviter la présence d'animaux dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable.
- Rincer les surfaces après traitement.

10.5.3. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.5.4. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.5.5. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

10.6. Descriptions de l'utilisation N° 6

Tableau 6: Désinfection d'appareils/matériels par immersion/trempage

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Denrées alimentaires et aliments pour animaux (TP4)
Méthode d'application	Immersion / trempage
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 1513 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L* En condition de saleté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 4540 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 6053 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel

Emballage(s)	<ul style="list-style-type: none"> °Bouteilles en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (5, 10, 20, 30, 200 L) °Fûts en PEHD (2, 5, 10, 20, 30, 60 L) °IBC en PEHD (1000 L)
--------------	---

10.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 6

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

10.6.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 6

- Rincer les surfaces après traitement

10.6.3. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.6.4. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.6.5. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

10.7. Descriptions de l'utilisation N° 7

Tableau 7: Désinfection de surfaces dures en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux par Nettoyage En Place (NEP)

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces dures (par exemple, canalisations, tubes, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et cuves d'équipements de remplissage ou similaires) en contact avec des denrées alimentaires et d'aliments pour animaux par circulation (NEP)
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Nettoyage en place par circulation

Dose prescrite et fréquence d'application	<p>Temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de propreté: Bactéries/ levures (obligatoire): 1059 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*</p> <p>En condition de saleté (hors industries laitières): Bactéries/ levures (obligatoire): 3027 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4540 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (5, 10, 20, 30, 200 L) °Fûts en PEHD (2, 5, 10, 20, 30, 60 L) °IBC en PEHD (1000 L)

10.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 7

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

10.7.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 7

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour l'entretien des pompes de dosage, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols.

10.7.3. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.7.4. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.7.5. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

10.8. Descriptions de l'utilisation N° 8

Tableau 8: Désinfection des surfaces internes des systèmes d'abreuvement

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée.	Désinfection des surfaces internes des systèmes d'abreuvement
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Versement
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>En condition de propreté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 562 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1059 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de saleté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 4540 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4540 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (250 mL) °Bidons en PEHD (5, 10, 20, 30, 200 L) °Fûts en PEHD (2, 5, 10, 20, 30, 60 L) °IBC en PEHD (1000 L)

10.8.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 8

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

10.8.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 8.

- Pour l'entretien des pompes de dosage, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection

respiratoire contre les aérosols.

10.8.3. Si spécifique à l'utilisation N° 8: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.8.4. Si spécifique à l'utilisation N° 8: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.8.5. Si spécifique à l'utilisation N° 8: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

11. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 02

11.1. Consignes d'utilisation

- Les produits ne doivent pas être utilisés avec des acides ou de l'ammoniac.
- Respecter le mode d'emploi
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses

11.2. Mesures de gestion des risques

- Lors du mélange et du chargement du produit, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.

11.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- **EN CAS D'INHALATION** : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Si des symptômes apparaissent : Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
S'il n'y a pas de symptômes : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** : Immédiatement laver la peau abondamment à l'eau. Enlever ensuite les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Continuer à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
Information pour le personnel médical/médecin : Il faut également rincer les yeux à plusieurs reprises en allant chez le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques

alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

• **EN CAS D'INGESTION :**

- Immédiatement rincer la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

11.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas déverser les restes de produit sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes) ou dans les égouts.
- Éliminer les restes de produit, son emballage et tout autre déchet, selon la réglementation locale.

11.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 5 mois
- Protéger du gel.
- Protéger le produit des rayons du soleil.
- Ne pas conserver au-delà de 30°C.

12. Autres informations

- Le demandeur doit donner des indications sur l'application du produit (dilution, quantité appliquée sur les surfaces, etc.) sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité de celui-ci lors de son application.
- Le demandeur doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.

13. Informations administratives Meta-RCP 03

13.1. Identifiant du Meta-RCP

Oxena family-META3

13.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

30/22/L-M03-000

13.3. Type(s) de produit

2, 4

14. Composition du Meta-RCP

14.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) -alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

14.2. Type de formulation

Concentré soluble, liquide, à base d'eau

15. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H290 - Peut être corrosif pour les métaux. H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/... P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 - Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
Note	/

16. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 03

16.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des installations sanitaires

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur médical et non médical
Méthode d'application	Versement
Dose prescrite et fréquence d'application	Domaine non médical: En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 403 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 403 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 2149 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 2149 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min Domaine médical: En condition de propreté uniquement: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 547 mg/L*, Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L)

°IBC en PEHD (1000 L)

16.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.
- Pour le secteur médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des patients et/ou du personnel médical et des surfaces fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

16.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

- Eviter le contact direct ou indirect avec la nourriture
- Pendant l'application, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques

16.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

16.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

16.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

16.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection de surfaces dures (secteur non médical)

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur non médical

Méthode d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillière), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>En condition de propreté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 547 mg/L*, temps de contact: 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel): 547 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de saleté:</p> <p>Bactéries (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel): 2188 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2462 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	<p>°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L)</p> <p>°Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L)</p> <p>°Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L)</p> <p>°IBC en PEHD (1000 L)</p>

16.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 5 à 15 minutes (selon l'organisme cible), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

16.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

- Pour une application par pulvérisation à pression préalable; porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols à minima APF4.
- Pour une application par pulvérisation avec un vaporisateur à gâchette, par serpillière, par essuyage, par brossage et par versage, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour les professionnels présents lors du traitement :
 - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR et EPI que l'utilisateur professionnel.
 - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'est pas complètement sèche
- Pour le grand public :
 - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette.

- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche
- Eviter la présence d'enfants pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Eviter la présence d'animaux pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Éviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

16.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

16.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

16.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

16.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: Désinfection de surfaces dures (secteur médical)

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur médical
Méthode d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*

	*Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L) °IBC en PEHD (1000 L)

16.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes (selon l'organisme cible), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Pour le secteur médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des patients et/ou du personnel médical et des surfaces fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

16.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

- Pour une application par pulvérisation à pression préalable, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols à minima APF4.
- Pour une application par pulvérisation avec un vaporisateur à gâchette, par serpillière, par essuyage, par brossage et par versage, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour les professionnels présents lors du traitement :
 - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR et EPI que l'utilisateur professionnel.
 - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'est pas complètement sèche
- Pour le grand public :
 - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette.
 - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche
 - Eviter la présence d'enfants pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Eviter la présence d'animaux pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Éviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

16.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

16.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

16.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

16.4. Descriptions de l'utilisation N° 4

Tableau 4: Désinfection de surfaces dures en contact avec la nourriture

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection de surfaces dures (par ex. sols, murs, mobilier, appareils)
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Pulvérisation, essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries/ levures (obligatoire): 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L* En condition de saleté: Bactéries/ levures (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L) °IBC en PEHD (1000 L)

16.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 4

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.
- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 à 15 minutes (selon l'organisme cible et l'état de salissure), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.

16.4.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 4

- Pour une application par pulvérisation à pression préalable, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un équipement de protection respiratoire contre les aérosols à minima APF4.
- Pour une application par pulvérisation avec un vaporisateur à gâchette, par serpillière, par essuyage, par brossage et par versage, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour les professionnels présents lors du traitement :
 - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette. S'il est nécessaire d'être présent, porter les mêmes EPR et EPI que l'utilisateur professionnel.
 - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'est pas complètement sèche
- Pour le grand public :
 - Eviter la présence de personnes dans la zone de traitement pendant le processus de désinfection par pulvérisateur à pression préalable et par pulvérisateur à gâchette.
 - Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche
 - Eviter la présence d'enfants pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Eviter la présence d'animaux pendant la désinfection et jusqu'à ce que les surfaces soient rincées et sèches.
- Éviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

16.4.3. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

16.4.4. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

16.4.5. Si spécifique à l'utilisation N° 4: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

16.5. Descriptions de l'utilisation N° 5

Tableau 5: Désinfection d'appareils/matériels par immersion/trempage

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Secteur non médical
Méthode d'application	Immersion / trempage
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>Domaine non médical</p> <p>En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 547 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 547 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 2188 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L) °IBC en PEHD (1000 L)

16.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 5

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

16.5.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 5

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour une application par trempage, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

16.5.3. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

16.5.4. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

16.5.5. Si spécifique à l'utilisation N° 5: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

16.6. Descriptions de l'utilisation N° 6

Tableau 6: Désinfection d'appareils/matériels par immersion/trempage

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Denrées alimentaires et aliments pour animaux
Méthode d'application	Immersion / trempage
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 547 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1368 mg/L* En condition de saleté: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 2188 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel

Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L) °IBC en PEHD (1000 L)
--------------	--

16.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 6

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

16.6.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 6

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour une application par trempage, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

16.6.3. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

16.6.4. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

16.6.5. Si spécifique à l'utilisation N° 6: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

16.7. Descriptions de l'utilisation N° 7

Tableau 7: Désinfection de surfaces dures en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux par Nettoyage En Place (NEP)

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection des surfaces dures (par exemple, canalisations, tubes, membranes séparatrices/échangeurs d'ions et cuves d'équipements de remplissage ou similaires) en contact avec des denrées alimentaires et d'aliments pour animaux par circulation (NEP)
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur

Méthode d'application	Nettoyage en place par circulation
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries/ levures (obligatoire): 410 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1094 mg/L*</p> <p>En condition de saleté (hors industries laitières): Bactéries/ levures (obligatoire): 2188 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 4842 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 25, 30 L) °Fûts en PEHD (1, 2, 5, 10, 20, 30, 60, 200, L) °IBC en PEHD (1000 L)

16.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 7

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

16.7.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 7

- Rincer les surfaces après traitement.
- Pour l'entretien des pompes de dosage, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.
- Pour l'entretien des circuits fermés, porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

16.7.3. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

16.7.4. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

16.7.5. Si spécifique à l'utilisation N° 7: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

17. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 03

17.1. Consignes d'utilisation

- Les produits ne doivent pas être utilisés avec des acides ou de l'ammoniac.
- Respecter le mode d'emploi.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses

17.2. Mesures de gestion des risques

- Lors du mélange et du chargement du produit, porter des gants (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection pour le corps (matériau à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et des lunettes de protection contre les produits chimiques.

17.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** : Immédiatement laver la peau abondamment à l'eau. Enlever ensuite les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- Information pour le personnel médical/médecin : Il faut également rincer les yeux à plusieurs reprises en allant chez le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- **EN CAS D'INGESTION** :
 - Immédiatement rincer la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- **EN CAS D'INHALATION** : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

17.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas déverser les restes de produit sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes) ou dans les égouts.
- Éliminer les restes de produit, son emballage et tout autre déchet, selon la législation nationale (centre de recyclage).

17.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 1/an
- Protéger du gel.
- Protéger le produit des rayons du soleil.
- Ne pas conserver au-delà de 30°C.

18. Autres informations

- Produits moussants
- Le demandeur doit donner des indications sur l'application du produit (dilution, quantité appliquée sur les surfaces, etc.) sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité de celui-ci lors de son application.
- Le demandeur doit informer les utilisateurs du produit de l'existence de LMR pour les chlorates. Leur responsabilité pourra être engagée en cas de dépassement de ces LMR lors de contrôles effectués sur des denrées ayant été en contact avec des surfaces traitées avec un produit de la famille OXENA FAMILY.

19. Informations administratives Meta-RCP 04

19.1. Identifiant du Meta-RCP

Oxena family-META4

19.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

30/22/L-M04-000

19.3. Type(s) de produit

2, 4

20. Composition du Meta-RCP

20.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			

Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered)-alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-6.14 % m/m

20.2. Type de formulation

Concentré soluble, liquide, à base d'eau

21. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	<p>H290 - Peut être corrosif pour les métaux</p> <p>H315 - Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H318 - Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH206 - Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).</p> <p>P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.</p> <p>P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...</p> <p>P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).</p> <p>P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P362 + P364 - Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P391 - Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation nationale (centre de recyclage).</p> <p>P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102 - Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.</p>
Conseils de prudence	
Note	/

22. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 04

22.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des installations sanitaires

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
--------------------	---

Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Secteur médical et non médical
Méthode d'application	Versement
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>Domaine non médical:</p> <p>En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 403 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 403 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 1881 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1881 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2149 mg/L*, temps de contact: 15 min</p> <p>Domaine médical: En condition de propreté uniquement: Temps de contact: 15 min Bactéries / Levures (obligatoire): 403 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L*</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Amateur / non- professionnel / grand public
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 20 L)

22.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.
- Pour le secteur médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des patients et/ou du personnel médical et des surfaces fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

22.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

- Eviter le contact direct ou indirect avec la nourriture

22.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

22.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

22.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

22.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection de surfaces dures (secteur non médical)

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur non médical
Méthode d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Bactéries (obligatoire): 403 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 403 mg/L*, temps de contact: 15 min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L*, temps de contact: 15 min En condition de saleté: Bactéries (obligatoire): 1881 mg/L*, temps de contact: 5 min Bactéries + levures (optionnel): 1881 mg/L*, temps de contact: 15 min

	min Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2149 mg/L*, temps de contact: 15 min *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Amateur / non- professionnel / grand public
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 20 L)

22.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 5 à 15 minutes (selon l'organisme cible), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

22.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

- Eviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.
- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

22.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

22.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

22.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

22.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: Désinfection de surfaces dures en contact avec la nourriture

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
--------------------	---

Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection de surfaces dures (par ex. sols, murs, mobilier, appareils)
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté: Temps de contact: 15 min Bactéries + levures (obligatoire): 403 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1075 mg/L* En condition de saleté: Temps de contact: 15 min Bactéries + levures (obligatoire): 1881 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2149 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Amateur / non- professionnel / grand public
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1, 2, 5 L) °Bidons en PEHD (1, 2, 5, 20 L)

22.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

22.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

- Rincer les surfaces après traitement.
- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

22.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

22.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

22.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

23. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 04

23.1. Consignes d'utilisation

- Les produits ne doivent pas être utilisés avec des acides ou de l'ammoniac.
- Respecter le mode d'emploi.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

23.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains après usage.
- Eviter tout contact avec les yeux.
- Une fermeture à l'épreuve des enfants est requise.

23.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Immédiatement laver la peau abondamment à l'eau. Enlever ensuite les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- Information pour le personnel médical/médecin : Il faut également rincer les yeux à plusieurs reprises en allant chez le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- EN CAS D'INGESTION :
 - Immédiatement rincer la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.

- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette du produit.

23.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas déverser les restes de produit sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes) ou dans les égouts.
- Éliminer les restes de produit, son emballage et tout autre déchet, selon la réglementation locale.

23.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 1/an
- Protéger du gel.
- Protéger le produit des rayons du soleil.
- Ne pas conserver au-delà de 30°C.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non-cibles/animaux de compagnie.

24. Autres informations

- Produits moussants
- Le demandeur doit donner des indications sur l'application du produit (dilution, quantité appliquée sur les surfaces, etc.) sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité de celui-ci lors de son application.
- L'emballage doit être adapté au moyen d'une fermeture à l'épreuve des enfants.

25. Informations administratives Meta-RCP 06

25.1. Identifiant du Meta-RCP

Oxena family-META6

25.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

30/22/L-M06-000

25.3. Type(s) de produit

2, 4

26. Composition du Meta-RCP

26.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	4.8 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) -alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-6.14 % m/m

26.2. Type de formulation

Concentré soluble, liquide, à base d'eau

27. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	<p>H290 - Peut être corrosif pour les métaux H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. EUH206 - Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...</p>
Conseils de prudence	<p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 + P364 - Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P391 - Recueillir le produit répandu. P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la législation nationale (centre de recyclage).</p>

	<p>P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102 - Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.</p>
Note	/

28. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 06

28.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Désinfection des installations sanitaires

Type(s) de produit	PT2-Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Secteur médical et non médical
Méthode d'application	Versement
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>Domaine non médical :</p> <p>En condition de propreté :</p> <p>Bactéries (obligatoire) : 413 mg/L*, temps de contact : 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel) : 413 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1075 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>En condition de saleté :</p> <p>Bactéries (obligatoire) : 1961 mg/L*, temps de contact : 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel) : 1961 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>Domaine médical :</p> <p>En condition de propreté uniquement :</p>

	Temps de contact : 15 min Bactéries / Levures (obligatoire) : 413 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1135 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Amateur / non- professionnel / grand public
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1 L) °Bidons en PEHD (5, 20 L) °Berlingo PVC (250mL)

28.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.
- Pour le secteur médical, en raison du temps de contact de 15 minutes, ne pas utiliser ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des patients et/ou du personnel médical et des surfaces fréquemment touchées par différentes personnes entraînant la transmission de micro-organismes au patient.

28.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

- Eviter le contact direct ou indirect avec la nourriture.

28.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

28.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

28.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

28.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Désinfection de surfaces dures (secteur non-médical)

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/

Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Secteur non médical
Méthode d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	<p>En condition de propreté :</p> <p>Bactéries (obligatoire) : 413 mg/L*, temps de contact : 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel) : 413 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 1135 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>En condition de saleté :</p> <p>Bactéries (obligatoire) : 1961 mg/L*, temps de contact : 5 min</p> <p>Bactéries + levures (optionnel) : 1961 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>Bactéries + levures + champignons (optionnel) : 2270 mg/L*, temps de contact : 15 min</p> <p>*Dose exprimée en chlore actif</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Amateur / non- professionnel / grand public
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1 L) °Bidons en PEHD (5, 20 L) °Berlingo PVC (250mL)

28.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 5 à 15 minutes (selon l'organisme cible), puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

28.2.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2

- Eviter le contact direct ou indirect avec la nourriture
- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

28.2.3. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

28.2.4. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

28.2.5. Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

28.3. Descriptions de l'utilisation N° 3

Tableau 3: Désinfection de surfaces dures en contact avec la nourriture

Type(s) de produit	PT4-Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	Désinfection de surfaces dures (par ex. sols, murs, mobilier, appareils)
Organismes cibles	Bactéries Levures Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode d'application	Essuyage (avec une serpillère), épongeage, brossage et versement (sans action mécanique)
Dose prescrite et fréquence d'application	En condition de propreté : Temps de contact: 15 min Bactéries/ levures (obligatoire): 413 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 1135 mg/L* En condition de saleté : Temps de contact: 15 min Bactéries/ levures (obligatoire): 1961 mg/L* Bactéries + levures + champignons (optionnel): 2270 mg/L* *Dose exprimée en chlore actif
Catégorie(s) d'utilisateurs	Amateur / non- professionnel / grand public
Emballage(s)	°Bouteilles en PEHD (1 L)

	°Bidons en PEHD (5, 20 L) °Berlingo PVC (250mL)
--	--

28.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 3

- Appliquer sans action mécanique sur les surfaces destinées à être traitées et couvrir toute la surface.
- Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis éponger/essuyer/brosser si nécessaire.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit lors d'applications en conditions propres.

28.3.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 3

- Rincer les surfaces après traitement.
- Ne pas toucher la surface tant qu'elle n'ait pas été rincée et qu'elle soit complètement sèche.
- Les enfants ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.
- Les animaux de compagnie ne doivent pas être présents pendant la désinfection et avant que la surface ne soit totalement rincée et sèche.

28.3.3. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

28.3.4. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

28.3.5. Si spécifique à l'utilisation N° 3: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

/

29. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 06

29.1. Consignes d'utilisation

- Les produits ne doivent pas être utilisés avec des acides ou de l'ammoniac.
- Respecter le mode d'emploi.
- Appliquer uniquement sur surfaces non poreuses.

29.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver les mains après usage.
- Eviter le contact avec les yeux.
- Une fermeture à l'épreuve des enfants est requise.

29.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :** Immédiatement laver la peau abondamment à l'eau. Enlever ensuite les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à laver la peau avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Immédiatement rincer à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- Information pour le personnel médical/médecin : Il faut également rincer les yeux à plusieurs reprises en allant chez le médecin en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.
- **EN CAS D'INGESTION :** Immédiatement rincer la bouche. Donner à boire si la personne exposée est capable d'avaler. Ne PAS faire vomir. Appeler le 112 ou une ambulance pour une assistance médicale.
- **EN CAS D'INHALATION :** Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette du produit.

29.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas déverser les restes de produit sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes) ou dans les égouts.
- Eliminer les restes de produit, son emballage et tout autre déchet, selon la réglementation locale.

29.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 12 mois
- Protéger du gel.
- Protéger le produit des rayons du soleil.
- Ne pas conserver au-delà de 30°C.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux non-cibles/animaux de compagnie.

30. Autres informations

- Le demandeur doit donner des indications sur l'application du produit (dilution, quantité appliquée sur les surfaces, etc.) sur l'étiquette afin de garantir l'efficacité de celui-ci lors de son application.
- L'emballage doit être adapté au moyen d'une fermeture à l'épreuve des enfants.



PARTIE 3 – NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP

1. Nom commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels

- Produit 1

Nom commercial (Noms commerciaux)	Oxe Alca - BACTI A NON MOUSSANT
Numéro	30/22/L-M01-001

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	6.3 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	6.14 % m/m

- Produit 2

Nom commercial (Noms commerciaux)	Oxe Alca chlore moussant - BACTI A MOUSSANT
Numéro	30/22/L-M01-002

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	5 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	8 % m/m

Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	6 % m/m
------------------	------------------	------------------------	---------

- Produit 3

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 9.6 pro Oxena - SODICLEAN - EXTRAIT DE JAVEL LE GLOBE - JAVEL 9,6% DISTRICONCEPT - Javel Gros Travaux Starco
Numéro	30/22/L-M02-001

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	9.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-6.14 % m/m

- Produit 4

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 12.5 pro Oxena - SODICLEAN SODIF - SODICLEAN PREMIUM - EAU DE JAVEL CONCENTRE LE GLOBE
Numéro	30/22/L-M02-002

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	9.6-12.5 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-0 % m/m

Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-0 % m/m
------------------	------------------	------------------------	-----------

- Produit 5

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 detergence pro Oxena - JAVEL DETERGENTE LE GLOBE
Numéro	30/22/L-M03-001

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

- Produit 6

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 detergence citron pro Oxena - JAVEL DETERGENTE CITRON LE GLOBE
Numéro	30/22/L-M03-002

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

- Produit 7

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 detergence eucalyptus pro Oxena - JAVEL DETERGENTE EUCALYPTUS LE GLOBE JAVEL DETERGENTE EUCALYPTUS LE GLOBE
Numéro	30/22/L-M03-003

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

- Produit 8

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 detergence pin pro Oxena
Numéro	30/22/L-M03-004

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

- Produit 9

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 pro Oxena - EAU DE JAVEL LE GLOBE
--	---

Numéro	30/22/L-M03-005
---------------	------------------------

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

- Produit 10

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 eucalyptus pro Oxena - EAU DE JAVEL EUCALYPTUS LE GLOBE
Numéro	30/22/L-M03-006

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

- Produit 11

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 citron pro Oxena - EAU DE JAVEL CITRON LE GLOBE - Eau de Javel nettoyante 2.6% parfumé citron Bernard
Numéro	30/22/L-M03-007

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
------------	------------------	-----------------	---------------

Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0 % m/m

- Produit 12

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 GP Oxena - TOP BUDGET EAU JAVEL 5L - NETTO EAU DE JAVEL 5L - APTA JAVEL NATURE 2L - ECO+ - EAU DE JAVEL 5L - ECO+ - EAU DE JAVEL 2L - JAVEL 5L NON PARFUMEE TLJ - JAVEL 5L NON PARFUMEE LEADER PRICE - JAVEL 2L NON PARFUMEE TLJ - JAVEL 2,6% DISTRICONCEPT - JAVEL 5L SANS PARFUM TLJ - JAVEL 5L SANS PARFUM LEADER PRICE - JAVEL 2L SANS PARFUM TLJ - JAVEL 2,6% C.A. 5L SANS PARFUM TLJ - JAVEL 2,6% C.A. 5L SANS PARFUM LEADER PRICE - EAU DE JAVEL NON PARFUMEE ECO+ 5L - EAU DE JAVEL NON PARFUMEE ECO+ 2L
Numéro	30/22/L-M04-001

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-6.14 % m/m

- Produit 13

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 pin GP Oxena
Numéro	30/22/L-M04-002

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-6.14 % m/m

- Produit 14

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 eucalyptus GP Oxena - APTA JAVEL EUCALYPTUS 2L - CLAIR - JAVEL PARFUMEE EUCALYPTUS 2L - JAVEL 2L PARFUMEE ECALYPTUS CASINO - JAVEL 2L PARFUMEE EUCALYPTUS LEADER PRICE - NETTO EAU JAVEL PARFUMEE 2L - JAVEL 2,6% C.A. 2L PARFUM ECALYPTUS CASINO - JAVEL 2,6% C.A. 2L PARFUM EUCALYPTUS LEADER PRICE - EAU DE JAVEL EUCALYPTUS MARQUE REPERE 2L
Numéro	30/22/L-M04-003

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m

Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-6.14 % m/m
------------------	------------------	------------------------	--------------

- Produit 15

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 lavande GP Oxena - APTA JAVEL LAVANDE 2L - EAU DE JAVEL PARFUMEE FRAICHEUR LAVANDE U BIDONS 2 LITRES
Numéro	30/22/L-M04-004

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-6.14 % m/m

- Produit 16

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 2.6 citron GP Oxena - CLAIR - JAVEL PARFUMEE CITRON 2L - EAU DE JAVEL PARFUM CITRON U BIDON 2 LITRES - EAU DE JAVEL CITRON MARQUE REPERE 2L
Numéro	30/22/L-M04-005

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	2.6 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m

Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-6.14 % m/m
------------------	------------------	------------------------	--------------

- Produit 17

Nom commercial (Noms commerciaux)	Javel 4.8 GP Oxena - APTA JAVEL DOSE 3X250ML - NETTO JAVEL DOSE 3X250ML - ECO+ - EAU DE JAVEL 3X250 ML - BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE 3x250ML SANS PARFUM TLJ - BERLINGOT JAVEL CONCENTREE SANS PARFUM 3x250ML LEADER PRICE - MIC - JAVEL 4,8% OXENA - JAVEL 4,8% DISTRICONCEPT - BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE 3x250ML NON PARFUMEE TLJ - BERLINGOTS JAVEL CONCENTREE NON PARFUMEE 3x250ML LEADER PRICE - BERLINGOTS JAVEL 4,8% C.A. 3x250ML NON PARFUMEE TLJ - BERLINGOTS JAVEL 4,8% C.A. NON PARFUMEE 3x250ML LEADER PRICE - EAU DE JAVEL NON PARFUMEE ECO+ 3X250ML
Numéro	30/22/L-M06-001

Nom	IUPAC Nom	CAS / EC	teneur
Substances actives			
Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	Chlore actif disponible libéré à partir d'hypochlorite de sodium	7681-52-9 231-668-3	4.8 % m/m
Substances non-actives			
Amines, C12-14-alkyldimethyl, N-oxides	Amines, C12-14 (even numbered) - alkyldimethyl, N-oxides	308062-28-4	0-8 % m/m
Sodium hydroxide	Sodium hydroxide	1310-73-2 215-185-5	0-6.14 % m/m